



Charte du collectif Citoyens Fraternels 92

Constat

Le département des Hauts de Seine est l'un des plus riches de France : 11,9 % de la population (soit 195 000 personnes) vit sous le seuil de pauvreté en 2020.

Une pauvreté très inégalement répartie dans les communes des Hauts-de-Seine : 7 communes sur 36 rassemblent 45% de la population en situation de pauvreté, dont 6 situées dans le nord du département.

Une pauvreté dont il est difficile de sortir et qui s'aggrave :

- fin 2022, 43 % des allocataires du RSA le sont depuis plus de quatre ans contre 38 % fin 2021. (RSA = 607 € mensuels pour une personne seule)
- en 2020, 7 % à 19 % de la population active est demandeur d'emploi Le taux varie du simple au double selon les communes.
- en 2021, 28 000 personnes sont hébergées dans des conditions précaires (CHU, hôtels, etc..) ou sans abri contre 20 000 en 2017. Un quart seulement des bénéficiaires du RSA sont logés dans le parc social.

Ces conditions de vie difficiles ont un impact sur :

- **la santé**

l'espérance de vie est plus faible de 6 ans entre les habitants : 86 ans à Vaucresson et 80 ans à Nanterre.

- **le logement**

12 500 allocataires de la CAF ont été au moins une fois, en 2020, en situation d'impayés de loyer.

- **l'alimentation**

les besoins en aide alimentaire sont en forte augmentation (17 200 familles dépendent de cette aide en 2019 via 31 associations).

Ambitions

Nous, habitants et associations des Hauts-de-Seine, réaffirmons que la lutte contre la pauvreté doit être globale (logement, éducation/formation, emploi, santé, environnement social, etc...), qu'on ne réduit pas la pauvreté en expulsant les populations précaires du département ou en les concentrant sur un même territoire et que la mixité sociale est une réelle nécessité.

Convaincus que le développement de notre département doit se mesurer aussi à la place qu'il donne en toute justice aux personnes vivant des situations de précarité, nous refusons de voir s'installer l'indifférence, l'individualisme et l'affaiblissement du lien social.

Nous voulons nous engager pour développer un véritable « VIVRE ENSEMBLE DANS LE 92 » dans la diversité de nos situations sociales, de nos origines et de nos cultures.

Nous voulons ainsi :

- **Garantir** que chacun/chacune ait, dans le respect de la dignité humaine :
 - accès à ses droits,
 - accès au logement et à l'hébergement
 - accès à l'emploi et à l'insertion par l'activité économique
- **Ouvrir et multiplier des espaces de concertation** avec la Préfecture, la Région et le Département, les collectivités locales, les associations, les personnes vivant des situations de pauvreté et d'exclusion, et tous les citoyens,
- **Agir dans la déclinaison de la stratégie de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale**
- **Interpeller** les acteurs publics pour toutes situations urgentes et particulièrement graves que pourraient rencontrer les plus fragiles dans le département
- **Multiplier les initiatives d'échange et de partage**, par exemple : les réseaux de voisinage, d'échanges et de savoirs, les épiceries et boutiques sociales et solidaires, les ressourceries, les colocations solidaires, etc...
- **Construire des réponses** avec ceux qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion, en mettant en place, valorisant et promouvant des actions qui favorisent la participation de tous, dans la fraternité et le respect de chacun
- **Promouvoir** tout dispositif social innovant et contribuer à l'amélioration des dispositifs existants.

Signature : le/...../.....